

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Relance du lot 4 - Cal/Boris Vian - marché négocié sans publicité ni concurrence - Marché de rénovation des couvertures et des étanchéités**

N° : VA\_DEC2024\_411  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2°, R2194-2 et R2194-3 et R2122-2 - de la Commande Publique) du Code de la Commande Publique

### décidons

De conclure le marché sans publicité ni mise en concurrence « travaux de rénovation des couvertures et étanchéité » - Relance du lot 4 CAL/Boris Vian. Avec la société SOREC située à Lezennes (59260) pour un montant HT de 56 191, 57 €

Le présent marché prend effet à sa date de notification.

Imputation budgétaire : 21312.421.2200.CACORN

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le lundi 8 juillet 2024

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-204198-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mercredi 10 juillet 2024